



délais légal de remboursement LOCAPASS

Par **samm_27**, le **04/06/2009** à **13:32**

bonjour, j'ai le même problème, en octobre 2003 j'ai quitté mon appartement et je devais donc restituer à l'organisme prêteur les 920€ de l'avance Locapass contractée 1 an plus tôt. Je ne me vois pas être partie sans leur avoir réglé la somme, d'autant que depuis 6 ans maintenant j'ai pu contracter à 2 reprises le prêt Locapass sans aucun problème. Impossible de remettre la main sur un seul papier justifiant de ce remboursement...6 ans c'est long, et c'est la société de recouvrement SOFRA qui vient aujourd'hui me réclamer le dû...je n'avais eu aucun courrier depuis tout ce temps. Pour le moment je ne m'inquiète pas mais on les connaît, après ils font intervenir un huissier puis le tribunal...
Comment puis-je faire?
merci!